



# C.D PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Page 1

Réunion du lundi 24 janvier 2022 au siège du district à SAINTES à 19 heures.

**Présents :**

MM. HURTAUD Edmond, MASSONNEAU Philippe, SANCHEZ Eric.

**Absents excusés :**

MM. DAUBIGNE Johnny, DECHAUX Jean François, FOURCHAUD Yoann, RAGER Séverin, TYDTGAT Patrice.

**Absents non excusés :**

Mme MAGUIER Alexa.

MM. AZOUAGH Najib, LAMONTAGNE Jean Christophe, JAUNEAU Bastien.

**Invitée :**

Mme BARROT Pierrette présidente du district.

**Invités :**

MM. BRUNET Jean Christophe, MILLET Nicolas.

**Ordre du jour :**

Mise en place d'une politique de recrutement.

**Séance ouverte à : 19h00.**

M. Henri GARDERES souhaite la bienvenue et présente ses vœux à tous.

Comme c'est la 1ere réunion de cette commission, un tour de table est réalisé pour se présenter.

Le recrutement reste un point préoccupant et difficile pour le district (nous ne sommes pas les seuls dans cette situation). Des actions doivent être menées afin de pourvoir à ce manque.

Malheureusement peu de recrutement sont réalisés en interne au sein des clubs.

Mme BARROT Pierrette Présidente du District, nous communique les infos sur les nouvelles modalités votées lors de l'assemblée fédérale de la Fédération concernant la politique de l'arbitrage.

Une politique de recrutement définie serait la bienvenue. À nous de trouver la stratégie qui soit efficace et porteuse de pérennisation. Ayant déjà une ébauche de l'opération de parrainage du district de Gironde, à la consultation de celle-ci, les membres présents pensent que cette formule pourrait nous convenir.



## C.D PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Page 2

Une communication pourrait s'opérer via les réseaux sociaux tel que Facebook, etc. mais aussi que les chargés de mission soient omniprésents dans ce recrutement en intensifiant les démarches auprès des clubs.

Mme la Présidente demande à M. Nicolas MILLET de contacter le responsable de la page Facebook.

M. GARDERES revisitera l'ébauche du district de Gironde afin de la présenter au prochain comité directeur.

Un dernier tour de table est fait sans changement, nous restons sur cette position.

**Clôture de la séance à : 21h30**

**Le président de la CDPA.**

**Henri GARDERES**